

**Engagement no 1 du RNCREQ
(demandé par le Distributeur)**

1. Confirmer que le Territoire de Schefferville est couvert par le CRE Côte-Nord.

Réponse 1

Le RNCREQ confirme

- 1.1 Dans l'affirmative, veuillez préciser si les représentants du CRE Côte-Nord se sont prononcés sur les recommandations du RNCREQ concernant le réseau de Schefferville

Réponse 1.1

Les recommandations faites par le RNCREQ dans le cadre de ses représentations devant la Régie de l'Énergie s'appuient sur la plate-forme énergie du RNCREQ, élaborée par le comité énergie, dont fait partie le CRE Côte-Nord, et laquelle est adoptée par le Conseil d'administration du RNCREQ